2. Les déterminants

à retenir : Les déterminants sont des mots qui s'adjoignent aux noms pour leur permettre de désigner quelque chose. Ils se placent avant les noms, et expriment le nombre.

• Sans déterminant, les noms communs ne permettent généralement pas de désigner des entités du monde :

(28) a. **Voix a été enregistrée.*
b. (*Une voix / sa voix / cette voix / la voix / votre voix*) *a été enregistrée.*

NB : On appelle **référent** l'élément du monde désigné par une expression linguistique.

• En français les déterminants se placent toujours devant les noms qu'ils accompagnent :

(29) a. *Cette table est en chêne.*
b. **Table cette est en chêne.*

(30) a. *La police a interpellé le suspect après dix jours de recherche.*
b. **La police a interpellé le suspect après jours de recherche dix.*

(31) a. *Il y a trop de vent pour naviguer sereinement.*
b. **Il y a vent trop de pour naviguer sereinement.*

En grec moderne, la partie « personnelle » du déterminant possessif vient après le nom.

• Les déterminants expriment le nombre, singulier ou pluriel (32). Certains varient en nombre (33a), en genre, masculin ou féminin (33b) ou en personne, 1ère, 2ème ou 3 ème personne (33c) :

(32) a. *un*, *le*, *ce*, *chaque*, *aucun* (SINGULIER)
b. *des*, *plusieurs*, *quatre*, *certains*, *quelques* (PLURIEL)

(33) a. *un / des*, *le / les*, *ce / ces*
b. *un / une*, *mon / ma*, *du / de la*
c. *mon / ton / son / notre / votre / leur*

S'il est variable, le déterminant s'accorde avec le nom qu'il précède.

- **Les déterminants définis <u>garantissent</u>, avec la description fournie par l'expression nominale qu'ils précèdent, <u>l'identification du référent</u> en contexte.**

- **Les déterminants <u>indéfinis</u> permettent de désigner un référent <u>correspondant</u> à la description fournie, mais <u>ne garantissent pas son identification</u> en contexte :**

(34) a. *L'homme est entré dans la boutique.* (DEFINI) (cet homme là)
b. *Un homme est entré dans la boutique.* (INDEFINI) (on ne sait pas – encore – lequel) Sont considérés comme définis :

–les articles définis (*le, la*, *les*, *l'*),

–les déterminants démonstratifs (*ce*, *cet*, *ces*, *cette*),

–les déterminants possessifs (*mon*, *ma*, *mes*, *ton*, *ta*, *tes*, *son*, *sa*, *ses*, etc.). Sont considérés comme indéfinis :

–les articles indéfinis (*un*, *une*, *du*, *des*, *de*, etc.),

–les déterminants numéraux (*deux*, *trois*, *quatre*, *cent*, *mille*, etc.),

–les quantificateurs indéfinis (*quelques*, *plusieurs*, *beaucoup de*, *un peu de*, *plus de*, etc.).

NB : Certains déterminants, comme les **interrogatifs** (35a) et les **exclamatifs** (35b) échappent à la distinction entre définis / indéfinis.

(35) a. *Quelle heure est-il ?*
b. *Quelle histoire !*

Les déterminants interrogatifs font porter l'interrogation sur certaines propriétés du référent (approche caractérisante plus que référentielle). Les déterminants exclamatifs expriment l'intensité dans le jugement du locuteur sur le référent (à rapprocher de la fonction émotive).

2.1. Déterminants définis

• L'**article défini** présuppose l'existence et l'unicité du référent en contexte. Il n'y a qu'une entité dans la situation de discours qui vérifie la description donnée par le SN :

(36) a. ***L****'usine où Pierre travaille produit mille voitures par jour.*
b. ***Le*** *chien a traversé la rue.*
c. *-* ***Le*** *chien aboie. - Va voir ce qu'il a, il a peut-être soif.*

L'article défini permet notamment l'**anaphore** (reprise d'un élément linguistique par un autre) :

(37) a. *Un homme et une femme ont été poignardés tôt vendredi matin en plein cœur dans la banlieue de Montréal.* ***L****'homme était banquier et la femme chanteuse de cabaret.(c.à.d. l'homme dont on vient de parler)*
b. *Un gibbon s'est échappé du zoo de Lille hier. Il a fallu plusieurs heures aux employés du parc pour retrouver* ***le*** *singe et lui faire regagner son enclos.*

Interprétation de l'article défini (spécifique ou générique)
L'article défini peut recevoir une interprétation **spécifique**, dans laquelle il renvoie à une ou plusieurs entité(s) particulière(s) (36), ou une interprétation **générique**, dans laquelle il renvoie à l'ensemble des entités dénotées par le Nom (38), soit toute la catégorie :

(38) a. *Les dinosaures ont disparu il y a soixante-cinq millions d'années.*
b. *Le livre n'est pas une marchandise comme les autres.*

c. *Le chien est un mammifère quadrupède qui descend du loup. Le chien aboie.* l'ensemble des entités nommées « chien » sont désignées - toute la catégorie.

• Le **déterminant démonstratif** sert à désigner un élément déjà présent dans le contexte, qu'il s'agisse du contexte linguistique (co-texte) ou extralinguistique (situation d'énonciation, autour des locuteurs, dans leur environnement commun) :

(39) a. *Ils ont planté un petit sapin dans leur jardin, mais cet arbre ne pousse pas vite.*
b. *Le film caché de Kubrick sort enfin en Europe. Cet événement inattendu a ravi les cinéphiles.*

(40) a. *Passe-moi cette assiette.*
b. *Je vais prendre ces chaussures.*

Le démonstratif permet ainsi l'anaphore (39), la reprise de quelque chose de récent dans le discours, mais aussi la **deixis** (procédé de référence qui s'établit directement à partir des circonstances de l'énonciation) (40). La deixis est le fait de montrer, désigner quelque chose qui est là, accessible, parfois physiquement en pointant du doigt par ex.

• Le **déterminant possessif** peut s'analyser comme une variante de l'article défini :

(41) a. *mon livre = le livre « de moi »*
a. *son téléphone = le téléphone de x*
b. *leur voisin = le voisin de x et y*

Comme les compléments du nom en *de*, les possessifs peuvent s'employer pour décrire l'appartenance (*sa famille*), les attributs (*ses mains*), les liens relationnels (*mon propriétaire*), la participation à une action (*leur braquage*), etc.

2.2. Déterminants indéfinis

• L'**article indéfini** n'implique pas d'identification au préalable du référent. Il permet d'introduire un nouvel élément dans le discours :

(42) a. *Un train est entré en gare.*
b. *Pauline regarde un reportage sur la Chine.*

Interprétation de l'article indéfini (spécifique, non spécifique ou générique)

On peut distinguer selon que l'indéfini désigne une entité particulière effective (emploi spécifique) (43a) ou virtuelle (emploi non spécifique) (43b) :

(43) a. *Un cartable traînait dans le couloir.*
b. *Il cherche un cartable pour sa fille.*

L'article indéfini permet également l'interprétation générique (mais de façon plus contrainte que dans le cas de l'article défini) :

(44) a. *Une grammaire est un outil de travail.*
b. *Un forum, ça sert à poser des questions et à aider les autres.*

NB : L'article indéfini prend la forme *du / de la / de l'* (article dit partitif) lorsqu'il détermine un N massif :

(45) a. *Il y a du mépris dans ses propos.*
b. *Vincent boit de l'eau.*

• Les **déterminants numéraux** ajoutent à l'indéfinitude du référent l'expression d'une quantité précise. Ils s'appliquent principalement aux noms comptables :

(46) a. *Il s'agit là de deux problèmes très différents.*
b. *Le film a fait trois cent mille entrées la première semaine.*

• Les **quantificateurs indéfinis** ajoutent à l'indéfinitude du référent l'expression d'une quantité vague. Ils s'appliquent aux noms comptables (47) et/ou massifs (48) :

(47) a. *Elle a publié plusieurs textes sur l'impressionnisme.*
b. *Beaucoup d'étudiants suivent ce cours.*

(48) a. *Ajoutez un peu de lait dans l'eau de cuisson.*
b. *Il y a beaucoup d'humour dans ses réponses.*

NB : Les **quantificateurs universels** *tout* et *chaque* s'interprètent génériquement. Ils dénotent l'ensemble d'une classe référentielle, en passant en revue les éléments qui la composent :

(49) a. *Tout manquement à cette règle sera sanctionné.*
b. *Chaque chambre de l'hôtel dispose d'une baignoire et d'une douche.*

Les **quantificateurs nuls** *aucun* et *nul* expriment la quantité zéro. Ils fonctionnent comme des déterminants négatifs et impliquent l'emploi de *ne* :

(50) a. *Aucun navire n'y va.*
b. *Nul frais supplémentaire ne vous sera facturé.*

2.3. Groupes déterminants

Les déterminants se combinent parfois entre eux ou avec d'autres mots pour former des **groupes déterminants**. Par exemple :

– les définis peuvent se construire avec des numéraux ou des quantificateurs (*ces quelques pages*, *les mille et une nuits*, *mes trois enfants*, *toute la journée*, *tous leurs meubles*), *toute ta générosité, tout le temps, leurs trois amis, ces quelques fleurs, un peu de ton temps...*

– les définis et indéfinis peuvent se construire avec les adjectifs *même* et *autre* pour exprimer l'identité ou la différence (*son autre sœur*, *un même ouvrage*, *trois autres albums*, *ce même véhicule*), *mon autre argument est que... cette même opinion prévaut... trois autres participants...*

– l'article indéfini peut se construire avec des N collectifs pour exprimer une pluralité (*un ensemble de*, *une majorité de*, *une foule de*, *une poignée de*, etc.).

Groupesdéterminants avec nom collectif : double interprétation

SN sujet 1
Groupe Det + Nom plur

(51) a. *[(Un ensemble de) **raisons]*** *l'**ont** poussé à accepter cette proposition.*
(=plusieurs) **Noyau** du SN 3ème pers pluriel

SN sujet 2
Det + N sing + Compt du N

b. *[[(Un) **ensemble]** (de raisons)]* *l'**a** poussé à* accepter *cette proposition.*
***Noyau** du SN (compt du N « ensemble »)* *3ème pers du sing*

Avec ces groupes déterminants, il y a souvent un choix d'accord du verbe en nombre, singulier ou pluriel. Nous observons une alternative syntactico-sémantique liée au nom collectif : selon que le nom collectif singulier est noyau du sujet (verbe est conjugué au sing) ou élément de déterminant dans un SN pluriel sujet (donc verbe porte la marque du pluriel).

NB : Attention, les groupes déterminants se distinguent des **déterminants composés** (*beaucoup de*, *assez de*, *la plupart de*, *plein de*, etc.), qui impliquent un figement de forme.

2.4. Absence de déterminant

L'absence de déterminant devant le nom s'observe dans des cas très variés. Elle peut dépendre :

– de la composition et de la signification du SN,
– de la position (et de la fonction) du SN dans la phrase.

• L'absence de déterminant devant les noms propres, dans les **coordinations totalisantes** (SN complémentaires qui dénotent un tout) et dans les **emplois autonymiques** (lorsque le N se désigne lui-même et non son référent) ne dépent pas de la position syntaxique du SN :

(52) a. *Je connais bien Strasbourg.* (NOM PROPRE)
b. *Garçons et filles vont dans les mêmes écoles.* (COORDINATION TOTALISANTE)
c. *Il a confondu « potion » et « poison ».* (EMPLOI AUTONYMIQUE)

• Dans d'autres cas, l'absence de déterminant tient à la place et à la fonction du SN dans la phrase. Les N et SN employés comme **attributs** (53) et **appositions** (54) *peuvent* se passer de déterminant :

(53) a. *Pierre est médecin.*
b. *On l'a élu député.*

(54) a. *Le Mont-Blanc, point culminant des Alpes, s'élève à 4810 m.*
b. *Maître Olivier Metzner, avocat de la défense, prend alors la parole.*

De même, il arrive que les N ou SN introduits par une préposition, dans des SP compléments du N (55) ou circonstants (56), s'emploient sans déterminant :

(55) a. *Elle porte un collier en or blanc.*
b. *Le groupe enregistre un album de reggae.*

(56) a. *Marion a prévu de s'y rendre en voiture.*
b. *Ils ont affirmé avoir agi par jeu.*

Comparez aussi, pour exemples :

L'elfe de la maison (le nom maison réfère, renvoie à la maison en question) C'est un elfe de maison (le nom maison caractérise, énonce une propriété)

C'est un adepte de la rigueur
Dans ce cas, c'est une mesure de rigueur

(En la personne de
En personne

En la demeure de
En demeure)

Dans l'ensemble de ces cas, c'est l'emploi non référentiel du (S)N qui explique l'absence de déterminant. Les N ne sont pas employés pour désigner des éléments donnés de la réalité, mais pour caractériser des entités ou des modalités d'action auxquelles on réfère ailleurs dans la phrase.